

poste ruraux et de préserver les bureaux de poste à Briercrest et dans les autres localités rurales.

#### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole conformément à l'article 36 du Règlement, pour présenter une pétition au nom de plusieurs habitants de la Colombie-Britannique.

La pétition déplore que le gouvernement fédéral s'apprête à réduire les services policiers ou à alourdir le fardeau fiscal des contribuables en exigeant des municipalités une participation financière accrue au coût de ces services.

Ces pétitionnaires de la Colombie-Britannique font valoir que le gouvernement fédéral fait preuve d'intransigeance dans ses négociations avec ses homologues provinciaux en soutenant qu'il réduira sa part de financement à compter du 31 mars 1991, ce qui fera augmenter les coûts pour les contribuables et les municipalités.

Ils pressent donc le gouvernement de songer à rétablir un financement adéquat pour permettre à la GRC de remplir son mandat et son rôle de seul corps de police visible pour les localités de la Colombie-Britannique, et de demeurer un symbole durable de l'unité canadienne.

#### LE TIMBRE COMMÉMORATIF

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, par mon entremise et en vertu de l'article 36 du Règlement, les signataires de la présente pétition veulent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que beaucoup de Canadiens estiment que le Canada devrait imiter de nombreux autres pays et honorer Marie Sklodowska Curie, une servante de l'humanité et une scientifique qui demeurera célèbre à jamais pour avoir découvert le radium.

Il existe une organisation au Canada qui se sert de son nom pour souligner sa contribution à l'humanité et aux Canadiens. Il serait très approprié que notre pays l'honore lui aussi. Les pétitionnaires exhortent donc le Parlement à demander qu'on émette un timbre commémoratif à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, le 7 novembre 1992.

Je voudrais rappeler à la Chambre que nous célébrerons le 125<sup>e</sup> anniversaire de notre pays la même année.

#### Décision de la présidence

#### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**M. le Président:** Toutes les questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

#### DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

**Des voix:** D'accord.

**M. le Président:** Il en est ainsi ordonné.

\* \* \*

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

##### LE RÉTABLISSEMENT DES PROJETS DE LOI—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**M. le Président:** Hier matin, on a invoqué le Règlement au sujet du premier article des initiatives ministérielles, qui concerne le rétablissement de certains projets de loi de la deuxième session. Hier après-midi, pour me rendre aux vœux des trois leaders à la Chambre, j'ai informé les députés de la décision de la présidence en m'engageant à préciser ultérieurement le contexte de cette décision. C'est ce que je voudrais maintenant faire brièvement.

[Français]

Je n'ai pas l'intention de répéter les arguments de la discussion présentés hier, mais je voudrais remercier les intervenants: l'honorable député de Cape Breton—Richmond—Est, l'honorable député de Kamloops, l'honorable député de Kingston et les Îles, l'honorable député d'Ottawa—Vanier, l'honorable député d'Annapolis Valley—Hants, l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell, l'honorable député de Nickel Belt et l'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre.

[Traduction]

Avant d'aborder le texte même de la motion, il faut examiner deux notions, celle de la prorogation et de ses